



LA LETTRE DU MAIRE



Décembre 2014 – n°7

Décembre : le dernier mois de l'année...En réalité, cette notion n'est pas si ancienne que cela, elle n'a que 450 ans ! En effet, pas si loin de là, à quelques kilomètres de Saint Clair du Rhône, se dresse un château que tout le monde connaît : le château de Roussillon qui abrite l'actuelle mairie. C'est en ce lieu le 9 août 1564 que le roi Charles IX, alors âgé de 10 ans signe l'édit qui promulgue le début de l'année le premier janvier! Le dernier mois de l'année, tout à la fois sentiment de nostalgie pour une année qui se termine et fortes émotions pour les festivités qui marquent les derniers jours de décembre. La magie de Noël opère toujours, la trêve des confiseurs, ce moment particulier où on baisse les armes, on apaise les débats, on s'en remet à une notion toute simple, le bonheur d'une vie paisible, durant quelques jours seulement. Et si on se prenait à rêver et que l'on forme des vœux pour 2015...mais, ce n'est pas encore le moment, le moment est à l'avent, à l'attente des premiers flocons de neige, des illuminations, des yeux qui s'émerveillent...Justement parlons de beauté et de fleurissement :



La commune est classée troisième dans la catégorie des villes de 2001 à 5000 habitants. Elle a obtenu un diplôme de bronze. La note est de 81,20 sur 100 et Saint Clair du Rhône est proposée à la Région pour **l'obtention d'une fleur 2015**. Ce prix est obtenu grâce à toutes les équipes qui ont mis en œuvre ce dossier, nous les en remercions.



Une nouvelle commission a été créée au sein de la commune cette année : la commission « **Communication, Vie associative et vie Economique** ». Elle est composée de membres élus : Fabien Lemièrre, Jean-Pierre Berger, Fabienne Boiston, Frédéric Desseignet, Alain Floris, Denise Gimza, Isabelle Marret, Géraldine Tekfi et William Ventoruzzo. Annette Artéro et Vincent Bruzzese en font également partie en tant que membres extérieurs. Le rôle de la commission est de **se rapprocher des entreprises et des associations, et de communiquer avec les administrés** au travers de la lettre du maire mensuelle, du bulletin annuel, du site internet, et des référents de quartier (*texte ci-dessous*). La commission a également en charge l'organisation d'évènements tels que celui que nous avons proposé fin novembre : l'exposition sur la commémoration de la 1^{ère} guerre mondiale.

La deuxième rencontre des « **référents de quartier** » s'est déroulée le mercredi 5 novembre à la résidence Clariana. A ce jour 22 personnes ont souhaité s'engager dans cette action. Une dizaine de « binômes » ont été créés agissant chacun sur un quartier de notre commune. Le rôle du référent est de récolter des informations sur l'ensemble des rues au sein de son quartier (*l'entretien des espaces publics, signaler toutes dégradations ou incivilités, les problèmes de circulation et de stationnement, les travaux, l'éclairage public...*) et de faire le lien entre les administrés et la municipalité. Les référents ne sont ni des substituts de l'ordre, ni des médiateurs en charge de résoudre les conflits de voisinage ou familiaux. Ils prendront bientôt contact avec vous.





Les travaux : le carrefour de Varambon a été réaménagé par le conseil général pour améliorer la sortie depuis Glay vers le sud. Les travaux de renforcement du réseau incendie rue Marcel Pagnol ont été terminés fin octobre. La rue de la Mairie a vu aussi un renforcement de son réseau incendie et l'enfouissement de réseaux aériens. Le Syndicat Intercommunal des Eaux a profité de ces travaux pour reprendre tous les branchements et certains compteurs ont été changés (pour les plus anciens). Les travaux de la poste sont en cours avec le changement des fenêtres et l'isolation des façades. Les travaux des parkings de la gare sont en cours, celui de la Croix de l'Ecu est pratiquement terminé et déjà bien rempli. La rénovation de la salle des fêtes a également débuté.



Dans le cadre de son activité industrielle, **la société Adisseo** a un « voisin » particulier : le Rhône. Afin de permettre une cohabitation durable, la maîtrise des rejets aqueux (effluents rejetés dans le Rhône) s'inscrit dans le cadre d'un Arrêté Préfectoral qui définit des seuils réglementaires et fixe des normes de rejets en lien avec des Arrêtés Ministériels. Des contrôles inopinés mandatés par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) permettent de valider la conformité des rejets. La surveillance des effluents représente près de 13 000 contrôles par an. En cas de non-conformité, un dispositif d'autocontrôle permet, d'analyser en continu les rejets et ainsi de les dévier dans un bassin tampon. Il faut savoir qu'avec la création de la nouvelle unité de production Europe 2 (en 2013), la quantité d'eau prélevée en milieu naturel a été diminuée de 20% et les rejets d'eau de l'atelier ont été supprimés. En 2015, Adisseo investira plus d'1 million d'euros sur un projet, 100% dédié à l'environnement, destiné à filtrer les eaux de rejets d'un atelier, menant ainsi le taux de conformité des rejets aqueux à près de 100% ! Dans le cadre de sa politique Développement Durable, Adisseo exploite le site de Saint Clair du Rhône dans le souci permanent de respecter son milieu naturel, dont le Rhône fait partie. Cette priorité se traduit d'ailleurs dans le cadre d'un partenariat avec l'Observatoire de la Nature de l'Île du Beurre situé à Tupin-Semons qui mène de nombreuses actions de gestion de notre patrimoine naturel. Sachons cohabiter ensemble durablement.

Dates à retenir :



Comme chaque année, **les colis de Noël** seront distribués aux personnes de 70 ans et plus par le CCAS de Saint Clair du Rhône et les membres du conseil Municipal à partir du lundi 8 décembre.

Les 5 et 6 décembre, **le comité des fêtes** organise son 10^{ème} marché de Noël au complexe Jean FOURNET. Les horaires pour le vendredi sont de 17h à 23h et le samedi de 10h à 18h. Entrée gratuite. En plus des exposants qui présenteront leurs créations, le comité des fêtes vous attend pour une restauration : cuisses de grenouilles, moules-frites, escargots, lotte à l'armoricaine, huîtres, foie gras...



Le vendredi 5 décembre, à l'extérieur, **le sou des écoles** organise **une vente de sapins de Noël** de 15h30 à 20h.

Un concert de **Nouvelles Légendes**, gratuit, se déroulera le **vendredi 5 décembre 20h30** à l'église de St Clair du Rhône.

Le **Vide-grenier** organisé par l'**Association Création et Diffusion de film** aura lieu le **dimanche 28 décembre** à l'Espace Jean Fournet.

Et enfin la présentation **des vœux de la municipalité** aura lieu le **mardi 6 janvier 2015** à la salle polyvalente Espace Jean Fournet.



Edito des élus minoritaires : Décembre, mois des bilans. Sans s'appesantir sur le passé, jetons un petit coup d'œil dans le rétro. Si on voulait résumer 2014 en deux mots ce serait : découvertes et échanges. Découvertes, du temps, de l'énergie et des compétences requis pour être élu. Echanges, courtois, parfois musclés, mais toujours constructifs ! Cette période de fêtes est pour beaucoup un temps de retrouvailles familiales, de cadeaux pour les petits et grands ... l'équipe vous souhaite de vivre pleinement ces instants de bonheur sans oublier les personnes seules ou éloignées des leurs. Nous vous retrouverons en janvier, mois des bonnes résolutions ...

A très bientôt pour une prochaine lettre...
Le Maire, Olivier MERLIN.